

honneur dans les rangs des Français, des Russes et des Italiens.

Les Slovaques.

Nous ne pouvons terminer ce chapitre sans dire quelques mots des Slovaques, qui apparaissent pour la première fois au grand jour de la vie politique. Au point de vue ethnographique et linguistique ils ne sont qu'un rameau légèrement différentiel de la nationalité tchèque. Nous avons plusieurs fois signalé leur existence au cours de ce volume (notamment aux chapitres XXXIII et XXXIV), sans avoir l'occasion de les faire apparaître au premier plan. Absorbés dans la Hongrie magyare, ils ne jouent dans son histoire qu'un rôle très effacé. Ils ne constituent qu'une population de paysans et de petits bourgeois.

Ne pouvant s'appuyer, comme les Tchèques, sur un droit historique, ils ne demandaient guère à leur dominateur que le libre usage de leur langue dans l'administration, dans la justice et dans l'école. Pour le détail des dénis de justice et des persécutions dont ils ont été l'objet depuis un demi-siècle, je ne puis que renvoyer à l'éloquent plaidoyer de M. Denis (1). Pour augmenter le nombre des Magyars, qui ne constituent pas la moitié des habitants du royaume, le gouvernement de Budapesth n'a cessé depuis un demi-siècle de recourir aux procédés les plus vexatoires : « L'école magyare, disait en 1879 un homme d'Etat hongrois, est une machine puissante. Aux extrémités, on jette par centaines des enfants slovaques, à l'autre extrémité elle nous rend des Magyars. » « Les intérêts de la Hongrie exigent que l'Etat national soit fondé sur les bases du chauvinisme le plus intransigeant, » disait en 1906 le ministre Banffy. Et, l'année suivante, il déclarait aux fédéralistes : « Vous désirez un Etat polyglotte, où toutes les nationalités jouiront des mêmes droits; nous désirons

1. *Les Slovaques* (Paris Delagrave, 1917).